

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### L'AFRIQUE DU SUD—LA SÉCURITÉ DES ÉTATS VOISINS

**M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu du carnage, du chaos et de la destruction qu'a connus le Mozambique au cours des dernières années, l'aide au développement du Canada s'est avérée totalement insuffisante. Une grande partie des maigres ressources que nous avons envoyées là-bas ont été détruites par les rebelles à la solde de l'Afrique du Sud. La semaine dernière, notre haut-commissaire à Londres a suggéré que le Canada envisage d'y envoyer des bottes et d'autre matériel militaire non meurtrier afin d'aider les États de la ligne de front à résister à l'agression sud-africaine.

Le ministre partage-t-il l'opinion du Secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, qui a déclaré que la Canada et les autres pays du Commonwealth «devront fournir plus que des bottes militaires s'ils veulent réellement contribuer à assurer la sécurité» de ces pays de la ligne de front?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je partage évidemment l'opinion du Secrétaire général. Ce dernier sait, comme le savent aussi les députés de la Chambre, que le Canada hésite depuis un certain temps à s'engager dans ce que l'on appelle traditionnellement l'aide militaire. Nous avons un Programme d'aide à l'instruction militaire de portée très limitée. Je ne pense pas que les Canadiens approuveraient que nous allions plus loin que ce genre de programme. D'ailleurs, je ne pense pas non plus qu'ils voudraient que le gouvernement du Canada sanctionne le recours à la violence, à l'instar du Nouveau parti démocratique.

J'ai déjà fait valoir notre position auprès du Secrétaire général et je tiens à donner à la Chambre l'assurance que, de concert avec d'autres pays du Commonwealth, dont la Grande-Bretagne, qui applique une politique différente de la nôtre en matière d'aide militaire, nous cherchons des moyens d'assurer la stabilité et la sécurité au Mozambique, et plus particulièrement des axes de transport. Manifestement, cela aurait une influence très concrète sur la viabilité économique des autres États de la ligne de front.

● (1500)

### LE MOZAMBIQUE—ON PROPOSE L'ENVOI DE TROUPES DE MAINTIEN DE LA PAIX

**M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence):** Comme le ministre l'a déclaré, le Mozambique a besoin d'autre chose que de bonnes paroles. C'est de stabilité économique et de sécurité le long de ses frontières dont il a besoin.

Le ministre va-t-il essayer d'obtenir que le Commonwealth appuie l'envoi au Mozambique de troupes de maintien de la paix du Commonwealth, ou des Nations unies, afin de stopper les incursions et les raids sud-africains et d'empêcher l'approvisionnement en armes et en matériel des bandes de rebelles

## Questions orales

terroristes opérant au Mozambique? Une telle initiative aiderait à contrer les plans de l'Afrique du Sud pour déstabiliser les pays de la ligne de front.

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, malheureusement, ce n'est pas facile. Il y a déjà des troupes du Commonwealth qui sont stationnées au Mozambique, qui y opèrent et y assurent une formation militaire. Nous examinons sérieusement certaines mesures pratiques que pourraient prendre ensemble les pays du Commonwealth afin de favoriser concrètement la stabilité des pays de la ligne de front et, plus particulièrement, de garantir la sécurité d'un ou de plusieurs axes de transport dans ce pays.

Je ne saurais dire à la Chambre si on peut raisonnablement espérer que les chefs de gouvernement qui se rencontreront à la conférence du Commonwealth s'entendront sur ce genre de mesures. C'est ce qu'espère le premier ministre et c'est l'objectif que nous tenterons d'atteindre.

\* \* \*

## LES CHEMINS DE FER

### L'ACCIDENT SURVENU À UN PASSAGE À NIVEAU À SASKATOON

**M. Don Ravis (Saskatoon-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Transports.

Le député n'ignore pas que la semaine dernière, à Saskatoon, il y a eu un accident mortel et insensé à un passage à niveau sans barrière mécanique. Un véhicule est entré en collision avec un train.

Compte tenu du fait qu'il y a eu 525 accidents ferroviaires en 1986, le secrétaire parlementaire peut-il expliquer à la Chambre quelles mesures ont été prises par le ministère des Transports et la Commission canadienne des transports pour éviter que ce genre d'accident ne se répète, notamment au passage à niveau en question, à Saskatoon?

**M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, tous les députés regrettent, j'en suis certain, la mort tragique de M. Carrière à ce passage à niveau de Saskatoon. Il existe des centaines de passages à niveau au Canada et chacun peut poser un danger. Par conséquent, le Parlement a créé un fonds, administré par la CCT, qui permet d'ordonner l'installation de feux clignotants ou de barrières ou la construction de viaducs ou de passages inférieurs, selon les critères.

Je sais qu'à la suite de cet accident et de l'intervention du député la CCT étudie ce passage à niveau. Il se pourrait donc qu'on remplace le feu clignotant par une barrière ou qu'on apporte un perfectionnement technique quelconque qui rendra le passage plus sûr.

**M. le Président:** Cette question sera la dernière. Le député de Beaches a la parole.